

RCS : LORIENT  
Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00088  
Numéro SIREN : 304 154 628  
Nom ou dénomination : FIVES SYLEPS

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003895

# FIVES SYLEPS

Société par actions simplifiée

Rue du Gaillec

Z.I. de Keryado

56100 LORIENT

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## FIVES SYLEPS

Société par actions simplifiée

Rue du Gaillec

Z.I. de Keryado

56100 LORIENT

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

À l'associé unique de la société FIVES SYLEPS

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FIVES SYLEPS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, décrit dans les notes 2.11 et 5.4.1 de l'annexe des comptes annuels.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les modalités de détermination des résultats sur les contrats à long-terme sont décrites dans la note 2.5 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Pascal COLIN

Associé

# I. BILAN AU 31/12/2021

## A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	5 593 996	3 736 195	1 857 801	39 717
Concessions, brevets et droits similaires	956 691	907 253	49 438	52 927
Fonds commercial	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles	913 674		913 674	1 268 259
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	15 842	13 235	2 607	9 289
Installations techniques, mat. et outillage	1 969 548	1 633 301	336 248	462 061
Autres immobilisations corporelles	2 480 389	889 389	1 591 000	225 058
Immobilisations en cours	254 756		254 756	506 186
Avances et acomptes	93 579		93 579	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	63 746		63 746	13 746
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				0
Autres immobilisations financières	1 829		1 829	8 439
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>12 345 575</b>	<b>7 179 372</b>	<b>5 166 203</b>	<b>2 587 205</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	2 622 162	596 346	2 025 816	1 749 516
En-cours de production de biens	321 384		321 384	211 803
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				76 105
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	13 192 906	3 000	13 189 906	15 121 710
Autres créances	16 326 935		16 326 935	20 342 576
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	281 307		281 307	372 614
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 075 390		1 075 390	1 298 556
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	392 945		392 945	463 882
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>34 213 028</b>	<b>599 346</b>	<b>33 613 682</b>	<b>39 636 762</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>46 558 603</b>	<b>7 778 718</b>	<b>38 779 885</b>	<b>42 223 967</b>

## B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 1 544 380 )	1 544 380	1 544 380
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 512 147	4 512 147
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	154 438	154 438
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )	838 571	838 571
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 733 278</b>	<b>4 392 234</b>
Subventions d'investissement	3 012	4 414
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 785 826</b>	<b>11 446 184</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	683 561	676 895
Provisions pour charges	530 536	72 047
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 214 097</b>	<b>748 942</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 371	81 429
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : )		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	935 980	251 509
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 930 867	9 160 850
Dettes fiscales et sociales	8 004 195	7 729 607
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 111	737 042
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	7 901 437	12 068 405
<b>DETTES</b>	<b>27 779 961</b>	<b>30 028 842</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 779 885</b>	<b>42 223 968</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	45 321 298	1 675 807	46 997 105	36 621 842
Production vendue de services	8 594 628	1 046 541	9 641 169	10 598 806
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>53 915 926</b>	<b>2 722 348</b>	<b>56 638 274</b>	<b>47 220 648</b>
Production stockée			86 796	-403 816
Production immobilisée			1 503 216	770 166
Subventions d'exploitation			4 000	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 004 768	1 913 728
Autres produits			139 716	101 040
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>60 376 769</b>	<b>49 601 767</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			26 331 368	19 114 971
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-359 093	55 726
Autres achats et charges externes			7 267 987	5 312 120
Impôts, taxes et versements assimilés			650 567	924 823
Salaires et traitements			13 540 389	13 186 321
Charges sociales			5 875 155	5 772 052
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			346 693	522 589
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			599 346	536 338
Dotations aux provisions			1 278 386	599 049
Autres charges			1 451 792	1 344 490
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>56 982 590</b>	<b>47 368 479</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>3 394 179</b>	<b>2 233 288</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>16 352</b>	<b>19 831</b>
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			16 352	19 831
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>144 954</b>	<b>72 866</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			144 954	72 866
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-128 602</b>	<b>-53 035</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>3 265 577</b>	<b>2 180 253</b>

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>64 432</b>	<b>6 974 649</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 594	6 682 560
Reprises sur provisions et transferts de charges	52 838	292 089
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>80 758</b>	<b>2 699 003</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	65 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 632 371
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 758	66 632
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-16 326</b>	<b>4 275 646</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	349 189	940 244
Impôts sur les bénéfices	166 784	1 123 420
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>60 457 553</b>	<b>56 596 247</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>57 724 275</b>	<b>52 204 012</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>2 733 278</b>	<b>4 392 235</b>

### **III. ANNEXE**

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Président le 23/03/2022.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les montants figurant dans l'annexe aux comptes annuels sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

#### **1. Faits caractéristiques de l'exercice**

Lors du conseil de surveillance du 20/07/2021, il a été décidé de créer une nouvelle société pour assurer le développement et la vente de solutions robotisées dédiées à la logistique. Cette entité a été créée le 2/08/21, est détenue à 100% par FIVES SYLEPS et se nomme Fives XCELLA.

Le 1/12/2021, Yemna AKBACHE a été nommée au poste de Directeur Général.

#### **2. Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général, correspondant au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Un changement de réglementation est intervenu en 2021 concernant l'évaluation des indemnités de départ en retraite, dont l'information est donnée en annexe, à la suite d'une décision de l'IFRS IC intervenue en mai 2021. Les modalités et impacts sont présentés dans les notes 2.11 et 5.4.1.

##### **2.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat diminué des éventuels rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement, et complété des frais accessoires, notamment les droits de mutation, les honoraires et les frais d'actes.

Les logiciels et les droits à licences informatiques sont amortis sur une durée d'un à cinq ans selon le type de logiciels et de licences.

Le fonds de commerce acquis inscrit à l'actif n'est pas amorti, sa durée d'utilisation étant non limitée dans la mesure où il n'y a pas de fin prévisible à l'exploitation de l'activité. A la clôture de l'exercice, si

la valeur actuelle du fonds de commerce est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour la différence.

En application de la méthode préférentielle édictée par le PCG, les frais de développement sont inscrits à l'actif s'ils respectent l'ensemble des critères cumulés listés à l'article 212-3.1 du PCG, et notamment s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale. A défaut, ils sont directement comptabilisés en charges.

Des coûts engagés pour le développement d'une nouvelle génération de stock automatisé, d'un système de dépilage de panneaux utilisant la vision et d'une courbe de test, répondant aux critères d'activation, ont été inscrits à l'actif du bilan clos au 31 12 2021.

Dans le compte :

203000 Frais de recherche et développement.

- Nouvelle génération de stock automatisé pour 1 596 372.00 euros dont coûts engagés en 2021 1 052 206.00 euros.
- Courbe de test pour 261 429.00 euros dont coûts engagés sur 2021 47 429.00 euros.

232000 Immobilisations incorporelles en cours

- Système de dépilage de panneaux utilisant la vision pour 403 581.00 euros de coûts engagés en 2021

## **2.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat diminué des éventuels rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement, et complété des frais accessoires, notamment les droits de mutation, les honoraires et les frais d'actes.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée attendue d'utilisation, principalement selon le mode linéaire.

Dans les cas des bâtiments et de certains gros équipements, lorsque plusieurs éléments significatifs constitutifs de ces actifs procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent, chaque élément identifié est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est retenu.

Les principales durées d'amortissement retenues sont :

- Constructions : 30 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 20 ans
- Autres immobilisations corporelles : 2 à 10 ans

### **2.3. Immobilisations financières**

La valeur brute des titres de participations correspond à leur prix d'achat ou leur valeur d'apport, hors frais accessoires, la société ayant opté pour la comptabilisation immédiate en charges des droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation, égale au montant de la différence, est comptabilisée.

La valeur d'inventaire s'apprécie, selon le cas, au regard de la situation nette de la société ou du sous-groupe détenu, ou sur la base des perspectives de rentabilité et de la trésorerie nette positive ou négative des filiales concernées.

Le cas échéant, les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation.

Enfin, une provision pour risques peut être constituée si nécessaire pour couvrir la quote-part de la société dans les capitaux propres négatifs des participations concernées.

### **2.4. Stocks de matières premières et autres approvisionnements**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition et les stocks de produits fabriqués par la société au coût de production.

Les sorties de stocks sont valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le cas échéant, les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation pour ramener la valeur comptable à la valeur probable de réalisation.

### **2.5. Méthodes d'évaluation et de présentation spécifiques aux contrats**

#### Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont définis comme ceux dont le contrôle de la prestation est transféré tout au long de la réalisation. Ils présentent les caractéristiques suivantes :

- leur exécution se déroule sur une durée généralement longue, qui peut recouvrir plusieurs périodes comptables ;
- ils sont spécifiquement négociés dans le cadre d'un projet unique ;
- ils présentent un degré de complexité et/ou d'intégration élevé, impliquant généralement la réalisation d'études spécifiques, ce qui induit l'absence d'usage alternatif au bien ou au service produit à son utilisation par le client ;
- les revenus sont liés à l'atteinte de performances garanties dans des délais définis contractuellement.

La marge à terminaison afférente aux contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés selon la méthode de l'avancement au fur et à mesure de l'exécution des contrats. Le pourcentage d'avancement applicable à chaque contrat est déterminé par le rapport des coûts encourus à la date de clôture sur les coûts totaux estimés à terminaison.

Les travaux en cours sur contrats à long terme, évalués au coût de production augmenté de la marge à l'avancement, et minorés de la facturation intermédiaire émise, sont comptabilisés à l'actif du bilan dans le poste « Créances clients ».

Pour les contrats en cours pour lesquels la facturation émise est supérieure au coût de production augmenté de la marge dégagée à l'avancement, l'excédent est inscrit au passif du bilan dans le poste « Produits constatés d'avance ».

Les avances reçues avant commencement des travaux et non encore imputées sur les facturations intermédiaires en application des termes contractuels sont inscrites au passif dans le poste « Avances et acomptes reçus sur commandes ».

Les pertes à terminaison sont comptabilisées pour leur totalité dès qu'elles deviennent probables. La fraction de la perte à terminaison qui excède la perte écoulée à l'avancement figure au passif du bilan en provision pour risques.

Le stade de 100 % d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent). Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée de réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux, l'objet d'une provision pour risques.

### Vente de biens

Les ventes de biens, tels les équipements, les machines isolées ou les pièces de rechange, ainsi que les prestations de services ponctuelles, sont comptabilisées selon la méthode de l'achèvement. Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés au moment du transfert de contrôle. S'agissant d'équipements de production standards, le transfert de contrôle se fait généralement au moment du transfert des risques et avantages.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production.

Les pertes à terminaison sont comptabilisées en totalité lorsqu'elles deviennent probables par le biais d'une dépréciation des travaux en cours et, pour le solde, le cas échéant, d'une provision pour risques.

## **2.6. Créances clients**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles incluent les travaux en cours sur les contrats long terme conformément aux dispositions présentées en note 2.5

Les créances dont le recouvrement est douteux ou litigieux font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée au cas par cas.

### **2.7. Trésorerie disponible (uniquement si trésorerie nette positive)**

La trésorerie disponible de la société comprend, outre les disponibilités et les valeurs mobilières de placement, la créance détenue sur Fives au titre de la convention de trésorerie centralisée en vigueur dans le Groupe (comptabilisée au bilan dans le poste « Autres créances »). Cette dernière est remboursable immédiatement à première demande.

### **2.8. Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en résultat au rythme de l'amortissement des immobilisations qu'elles ont contribué à financer.

### **2.9. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges couvrent notamment :

- les risques et charges liés aux obligations légales et contractuelles sur les contrats livrés ou ayant atteint le stade de 100% d'avancement avant la clôture de l'exercice. Le montant des provisions pour garantie est évalué sur la base de données statistiques concernant des contrats similaires, en tenant compte, le cas échéant, des spécificités techniques de l'installation en cause et des risques particuliers y afférents ;
- les pertes à venir sur contrats en cours (pertes à terminaison) ;
- les risques encourus dans des contentieux opposant la société à des tiers. Il n'est pas fourni d'indication sur les montants individuels, cette information pouvant être de nature à causer un préjudice à la société.
- les primes à verser à l'occasion de la remise de médailles du travail. Cette provision est calculée par référence à la norme IAS 19. L'évaluation est effectuée, pour les salariés présents à la date de clôture, sur la base d'hypothèses actuarielles tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel. L'effet de la variation des hypothèses actuarielles est comptabilisé en résultat de la période.

### **2.10. Transactions en devises étrangères**

néant

### **2.11. Engagements en matière de retraite**

Les indemnités de départ en retraite accordées au personnel de la société ne sont pas provisionnées mais comptabilisées en charges lors de l'exercice au cours duquel elles sont versées.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ à la retraite est réalisée par référence à la norme IAS 19 révisée en tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel et du taux d'augmentation des salaires. Le montant de cet engagement figure en annexe.

La société s'est conformée à la décision de l'IFRS IC intervenue en mai 2021, qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation (période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond) plutôt que linéairement sur la période d'emploi du salarié.

Ce changement de réglementation s'applique à la date d'ouverture de l'exercice 2021. Les impacts sont présentés en note 5.4.1.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non cadres ;
- Taux d'actualisation : 1,1%, contre 0,6% à la clôture de l'exercice précédent.

### 3. Notes relatives aux postes de bilan

#### 3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	1 <sup>er</sup> janvier 2021	Acquisitions	Cessions	Reclassement	Au 31 décembre 2021
Frais d'établissement et de développement	3 736	1 858			5 594
Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 451	442	263	758	1 872
<b>Total</b>	<b>6 187</b>	<b>2 300</b>	<b>263</b>	<b>758</b>	<b>7 466</b>

Amortissements	1 <sup>er</sup> janvier 2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Reclassement	Au 31 décembre 2021
Frais d'établissement et de développement	3 696	40			3 736
Autres immobilisations incorporelles	1 128	42	263		907
<b>Total</b>	<b>4 824</b>	<b>82</b>	<b>263</b>	<b>0</b>	<b>4 643</b>

#### 3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	1 <sup>er</sup> janvier 2021	Acquisitions	Reclassement	Cessions	Au 31 décembre 2021
Terrains					6
Constructions sur sol propre	6				6
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	24			15	9
Installations générales et agencements	391	1 232		12	1 611
Installations techniques, matériels et outillages	1 923	66		20	1 970
Autres immobilisations corporelles	766	212		108	869
<b>Total 1 Corporelles</b>	<b>3 110</b>	<b>1 510</b>	<b>0</b>	<b>155</b>	<b>4 465</b>
Immobilisations corporelles en cours	506	779	1 031	0	255
<b>Total 2 Encours Corporelles</b>	<b>506</b>	<b>779</b>	<b>1 031</b>	<b>0</b>	<b>255</b>
Acomptes		94		0	94
<b>Total</b>	<b>3 616</b>	<b>2 383</b>	<b>1 031</b>	<b>155</b>	<b>4 814</b>

Amortissements	1 <sup>er</sup> janvier 2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31 décembre 2021
Terrains				
Constructions	21	7	15	13
Installations générales et agencements	287	35	12	309
Installations techniques, matériels et outillages	1 461	192	20	1 633
Autres	646	43	108	580
<b>Total</b>	<b>2 415</b>	<b>277</b>	<b>155</b>	<b>2 535</b>

### 3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont évolué comme suit :

Valeurs brutes	Valeur Brute au 1 <sup>er</sup> janvier 2021	Acquisitions et reclassement	Cessions et reclassement	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision	Valeur Nette au 31 décembre 2021 31/12/2021
Autres participations	14	50		64		64
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	8		7	2		2
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>50</b>	<b>7</b>	<b>66</b>	<b>0</b>	<b>66</b>

Les provisions sont les suivantes :

Provisions	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.4. Tableau des filiales et participations :

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1 % du capital de la société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Du dernier exercice clos
Filiales (détenues à plus de 50%)				
FIVES SYLEPS IBERICA	15	54	80	80
FIVES XCELLA	50		100	100
Participations (détenues entre 10 et 50 %) :				

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus :				
- Brute	50	12		
- Nette	50	12		
Prêts et avances accordés				
Cautions et avals donnés				
Dividendes encaissés				

### 3.5. Stocks (uniquement si significatifs dans l'activité de la société)

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Valeurs brutes	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2021
Matières premières	2 622	596	2 026
Marchandises			
Produits finis			
En-cours	321		321
<b>TOTAL</b>	<b>2 943</b>	<b>596</b>	<b>2 347</b>

Provisions sur stocks :

Provisions	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Matières premières	514	596	514	596
Marchandises				
Produits finis				
En-cours	23	9	23	9
<b>TOTAL</b>	<b>514</b>	<b>596</b>	<b>514</b>	<b>596</b>

### 3.6. Echéances des créances et des dettes

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Immobilisations financières	2	2	
Clients et comptes rattachés	13 193	13 193	
Personnel et comptes rattachés	1	1	
Organismes sociaux	16	16	
Etat : impôts et taxes diverses	1 565	1 565	
Autres créances	14 745	14 745	
Comptes de régularisation	393	393	
<b>TOTAL</b>	<b>29 915</b>	<b>29 915</b>	<b>0</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements de prêts obtenus en cours d'exercice	0		

Les autres créances correspondent pour 14018 K€ au solde du compte courant de trésorerie centralisée avec la société Fives.

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	5	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 931	10 931		
Personnel et comptes rattachés	3 020	3 020		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 083	2 083		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 647	2 647		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	254	254		
Autres dettes	2	2		
Comptes de régularisation	7 901	7 901		
<b>TOTAL</b>	<b>26 843</b>	<b>26 843</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	78			

### 3.7. Détail des charges à payer et produits à recevoir

Les produits à recevoir et les charges à payer s'analysent comme suit :

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Immobilisations financières		
Clients et comptes rattachés	4315	4808
Autres créances	224	248
Disponibilités		
<b>TOTAL produits à recevoir</b>	<b>4539</b>	<b>5056</b>
Emprunts et dettes financières	5	3
Fournisseurs et comptes rattachés	926	539
Dettes fiscales et sociales	4408	4897
Autres dettes		
<b>TOTAL charges à payer</b>	<b>5339</b>	<b>5439</b>

### 3.8. Trésorerie disponible

La trésorerie s'analyse comme suit :

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Créance de trésorerie centralisée	14018	18275
Valeurs mobilières de placement	281	373
Disponibilités	1070	1295
<b>Trésorerie brute</b>	<b>15369</b>	<b>19943</b>
Découverts bancaires		
<b>Trésorerie nette</b>	<b>15369</b>	<b>19943</b>

La valeur comptable des valeurs mobilières de placement à la clôture est égale à leur valeur de marché ; aucune dépréciation n'est à constater.

### 3.9. Capitaux propres

La composition du capital social a évolué comme suit :

Composition du capital social	2021	2020
<b>Nombre de titres au 1<sup>er</sup> janvier</b>	154438	154438
Augmentation		
Diminution		
<b>Nombre de titres au 31 décembre</b>	<b>154438</b>	<b>154438</b>
Nominal	10	10
<b>Capital social au 31 décembre</b>	<b>1 544</b>	<b>1 544</b>

Les capitaux propres ont évolué comme suit :

	1 <sup>er</sup> janvier 2021	Affectation résultat 2020	Résultat 2021	Autres opérations	Distribution de dividendes	31 décembre 2021
Capital social	1 544					1 544
Primes d'émission	4 512					4 512
Réserve légale	154					154
Réserves réglementées						
Autres réserves	839					839
Report à nouveau						
Résultat	4 392		2 733		(-4392)	2 733
<b>Total capitaux propres</b>	<b>11 441</b>	<b>0</b>	<b>2 733</b>	<b>0</b>	<b>(-4392)</b>	<b>9 782</b>

### 3.10. Provisions

Rubrique	1 <sup>er</sup> janvier 2021	Dotations	Reprises	31 décembre 2021
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour garantie	624	819	764	679
Provisions pour litiges	25		25	
Provisions pour pertes futures sur contrats				
Provisions pour pertes de change				
Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>				
Provisions sur contrats terminés				
Provisions pour restructuration				
Provisions pour médailles du travail	72		1	70
Autres	28	465	28	465
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	749	1 283	818	1 214
Dépréciation des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations des immobilisations financières				
Dépréciations des stocks et travaux en cours	536	596	536	596
Dépréciations des créances clients		3		3
Dépréciations des autres créances				
<b>DEPRECIATIONS</b>	536	599	536	599
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>1 285</b>	<b>1 882</b>	<b>1 354</b>	<b>1 813</b>
<b>EXPLOITATION</b>		1 878	1 301	
<b>FINANCIER</b>				
<b>EXCEPTIONNEL</b>		5	53	

## 4. Notes relatives aux postes du compte de résultat

### 4.1. Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires se présente comme suit :

	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	45 321	1 676	46 997	36 622
Production vendue de services	8 595	1 047	9 641	10 599
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>53 916</b>	<b>2 722</b>	<b>56 638</b>	<b>47 221</b>
%	95,19 %	4,81 %	100,00 %	

### 4.2. Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges de l'exercice s'élèvent à 2 551 K€

### 4.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -129 k€ et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>16</b>	<b>20</b>
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	16	20
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>145</b>	<b>73</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	145	73
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-129</b>	<b>-53</b>

#### 4.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -16 k€ s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>64</b>	<b>6 975</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12	6 683
Reprises sur provisions et transferts de charges	53	292
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>81</b>	<b>2 699</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	65	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 632
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16	67
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-16</b>	<b>4 276</b>

#### 4.5. Impôt

La société est membre au 31 décembre 2021 du groupe d'intégration fiscale dont Fives Orsay est devenue la tête. En application de la convention d'intégration fiscale conclue avec Fives Orsay, la société supporte l'impôt comme si elle était imposée séparément.

L'impôt comptabilisé s'analyse comme suit :

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net
Résultat courant	3266	632	2634
Résultat exceptionnel	-16	-3	-13
<b>Crédits d'impôts</b>	<b>462</b>		<b>462</b>
<b>Total</b>			

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt s'analysent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2021
Provisions réglementées		
Autres		
<b>Total accroissements futurs</b>		
Participation des salariés	263	93
Organic	15	15
Provisions pour pertes à terminaison	8	1
Autres réintégrations	11	
Déficits reportables fiscalement		
Autres	708	599
<b>Total allègements futurs</b>	<b>1005</b>	<b>708</b>

## 5. Autres informations

### 5.1. Relations avec les entreprises liées

néant

### 5.2. Effectifs

L'effectif moyen en contrats à durée indéterminée s'analyse ainsi :

	2020	2021
Cadres	136	164
Employés, techniciens et agents de maîtrise	111	92.25
Ouvriers	20	18.5
<b>Total</b>		

### 5.3. Rémunération des organes d'administration et de direction

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Comité de Surveillance.

### 5.4. Engagements donnés et engagements reçus

#### 5.4.1. Indemnités pour départ en retraite :

Elles sont évaluées à 2 261K€ au 31/12/2021, contre 2 321 K€ au 1er janvier 2021 (après changement des modalités d'évaluation) et 2504 K€ au 31/12/2020.

#### 5.4.2. Avals et cautions :

	31/12/2020	31/12/2021
Avals et cautions donnés		
Avals et cautions reçus	12 997	12 933

Ces engagements sont donnés ou reçus principalement dans le cadre de la réalisation des contrats.

#### 5.4.3. Couvertures de change : néant

<i>Nature de l'opération</i>	<i>Opération couverte</i>	<i>Devise achetée</i>	<i>Devise vendue</i>	<i>Valeur nominale</i>
Achats à terme de devises	Sur achats fournisseurs			
Ventes à terme de devises	Sur contrats clients			
Garanties de change Coface	Sur contrats clients			

#### 5.4.4. Engagements de crédit-bail :

	<i>Valeur d'origine du bien</i>	<i>Dotations aux amortissements théoriques</i>		<i>Valeur nette théorique</i>
		<i>de l'exercice</i>	<i>cumulées</i>	
Terrains	563			
Constructions	3 037	51	51	2986
Installations				
Matériel et outillage				
Autres				
<b>Total</b>				

	<i>Redevances payées</i>		<i>Redevances restant à payer</i>			<i>Prix d'achat résiduel</i>
	<i>De l'exercice</i>	<i>Cumulées</i>	<i>Jusqu'à 1 an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>	
Terrains						
Constructions	180	180	818	3093		
Installations						
Matériel et outillage						
Autres						
<b>Total</b>						

#### 5.5. Consolidation

La société appartient au périmètre de consolidation de la société Fives Orsay, sis au 3 rue Drouot, 75009 Paris (RCS 834 149 403), et au sous-périmètre de consolidation de la société Fives, sis au 3 rue Drouot, 75009 Paris (RCS 542 023 841).

## 6. Evénements postérieurs à la clôture

Il n'a pas été identifié d'évènement postérieur à la clôture significatif.

**FIVES SYLEPS (la « Société »)**

Société par actions simplifiée au capital de 1 544 380 €

Siège social : Rue du Gaillec, Zone Industrielle de Keryado, 56100 Lorient

304 154 628 R.C.S. Lorient

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**DU 23 MAI 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 23 mai à 14 heures 30, la société FIVES, société par actions simplifiée au capital de 102 723 764 €, dont le siège social est situé 3 rue Drouot, 75009 Paris, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 542 023 841, représentée par Monsieur Frédéric SANCHEZ, Président,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société, titulaire de l'intégralité des 154 438 actions de 10 € chacune composant le capital social de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »).

I. Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- la copie de l'email d'information adressé au Commissaire aux Comptes et aux membres de la délégation du personnel au Comité Social et Economique,
- le rapport de gestion du Président à l'Associé Unique,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le projet du texte des décisions soumises à l'Associé Unique,
- les statuts de la Société.

II. Après avoir constaté que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

1. Lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :
  - approbation des comptes sociaux,
  - approbation du montant global de certaines charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts conformément à l'article 223 quater du même Code.
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
3. Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.
4. Quitus au Président.
5. Quitus au Directeur Général.
6. Pouvoirs pour formalités.

III. Après avoir constaté que :

Le Commissaire aux Comptes et le Comité Social et Economique de la Société ont été dûment informés des projets de décisions qui suivent par email en date du 26 avril 2022 et n'ont pas formulé de commentaires.

IV. A pris en conséquence les décisions suivantes :**Première décision**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, et
- des comptes annuels,

approuve les comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître un bénéfice de 2 733 278,19 €.

L'Associé Unique approuve également le montant global de certaines charges non déductibles fiscalement s'élevant à 44 561 € ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 11 808 €.

**Deuxième décision**

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide de verser un dividende d'un montant total de 3 571 849,19 €, prélevé de la façon suivante :

- Sur le bénéfice de l'exercice 2021 :	2 733 278,19 €
- Sur le poste « autres réserves » :	<u>838 571,00 €</u>
- Total	3 571 849,19 €

Et de fixer, en conséquence la date de paiement du dividende au 25 mai 2022.

L'Associé Unique constate que, pour les trois exercices précédents, les dividendes distribués ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions de 10 €	Total des dividendes distribués
2018	154 438	2 271 770,96 €
2019	154 438	4 445 456,72 €
2020	154 438	4 392 233,84 €

**Troisième décision**

L'Associé Unique constate qu'aucune convention entrant dans le champ des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**Quatrième décision**

L'Associé Unique, comme conséquence des décisions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au Président.

**Cinquième décision**

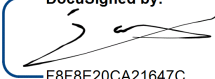
L'Associé Unique, comme conséquence des décisions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au Directeur Général.

**Sixième décision**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à la société **LVPRO**, SAS au capital de 51 454,80 € dont le siège social est sis 15 rue de Milan – 75009 (RCS Paris 809 015 407), et ses mandataires, de, au nom et pour le compte de la Société, faire auprès du greffe du Tribunal compétent et/ou au centre de formalités des entreprises, les formalités subséquentes au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent ; en conséquence, faire toutes démarches, effectuer tout dépôt de pièces et signer tous formulaires, certifier conforme les actes visés à l'article R 123 102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A 123-4 du Code de commerce, acquitter tous droits et taxes, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

-oOo-

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.

DocuSigned by:  
  
F8F8E20CA21647C...

Société FIVES  
Représentée par Frédéric SANCHEZ  
Associé Unique

**Certificat de réalisation**

Identifiant d'enveloppe: E90DD8C7766649CC8D9132A8B680D11E  
 Objet: FIVES SYLEPS - PV des décisions de l'Associé unique du 23.05.22  
 Enveloppe source:  
 Nombre de pages du document: 3  
 Nombre de pages du certificat: 2  
 Signature dirigée: Activé  
 Horodatage de l'enveloppe: Activé  
 Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

État: Complétée

Émetteur de l'enveloppe:  
 Jessica REMINI  
 3 rue Drouot  
 Paris, . 75009  
 jessica.remini@fivesgroup.com  
 Adresse IP: 81.255.62.146

**Suivi du dossier**

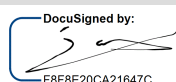
État: Original  
 23/05/2022 17:29:22

Titulaire: Jessica REMINI  
 jessica.remini@fivesgroup.com

Emplacement: DocuSign

**Événements de signataire**

Frederic SANCHEZ  
 frederic.sanchez@fivesgroup.com  
 Chairman and CEO  
 Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

**Signature**

Sélection d'une signature : Écrit sur un appareil  
 Signé via le lien envoyé à  
 frederic.sanchez@fivesgroup.com  
 En utilisant l'adresse IP: 81.255.62.146  
 Signé à l'aide d'un périphérique mobile

**Horodatage**

Envoyée: 23/05/2022 17:32:00  
 Consultée: 23/05/2022 18:15:41  
 Signée: 23/05/2022 18:15:48

**Divulgarion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offert par DocuSign

**Événements de signataire en personne Signature****Horodatage****Événements de livraison à l'éditeur****État****Horodatage****Événements de livraison à l'agent****État****Horodatage****Événements de livraison intermédiaire État****Horodatage****Événements de livraison certifiée****État****Horodatage****Événements de copie carbone****État****Horodatage**

BOULEAU Vanina  
 vanina.bouleau@fivesgroup.com  
 Fives Holding  
 Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

**Copié**

Envoyée: 23/05/2022 17:32:00

**Divulgarion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offert par DocuSign

LEBRUN Amélie  
 amelie.lebrun@fivesgroup.com  
 Fives Holding  
 Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

**Copié**

Envoyée: 23/05/2022 17:32:01

**Divulgarion relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offert par DocuSign

<b>Événements de témoins</b>	<b>Signature</b>	<b>Horodatage</b>
------------------------------	------------------	-------------------

<b>Événements notariaux</b>	<b>Signature</b>	<b>Horodatage</b>
-----------------------------	------------------	-------------------

<b>Récapitulatif des événements de l'enveloppe</b>	<b>État</b>	<b>Horodatages</b>
--	-------------	--------------------

Enveloppe envoyée	Haché/crypté	23/05/2022 17:32:01
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	23/05/2022 18:15:41
Signature complétée	Sécurité vérifiée	23/05/2022 18:15:48
Complétée	Sécurité vérifiée	23/05/2022 18:15:48

<b>Événements de paiement</b>	<b>État</b>	<b>Horodatages</b>
-------------------------------	-------------	--------------------